

Avis d'obsèques / Annonces classées

19

AVIS D'OBSÈQUES

Consultation des avis
Dépôt gratuit de **condoléances**
Témoignages de **sympathie**
sur
lamontagne.fr
rubrique annonces
et sur le site de notre partenaire
dansnoscoeurs.fr

USSEL

M. et Mme FRAYSSE Michel,
Mme et M. LOMBARTEIX Marie,
Mme FRAYSSE Lucie,
M. COURTINE Philippe,
ses enfants ;
Bertrand et Florelle,
Antoine et Océane,
Clémence, Tony, Jules, Louise, Baptiste,
ses petits-enfants ;
Aaron, son arrière-petit-fils ;
M. FRAYSSE Aimé, son frère,
Ainsi que ses enfants et petits-enfants ;
Ses cousins et cousines, toute la famille ;
Ses amis
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Raymond FRAYSSE
dit «Momon»

Les obsèques seront célébrées le **lundi 4 septembre 2017, à 15 h 30**, en l'église d'Ussel, suivies de l'inhumation au cimetière.
Momon repose au funérarium Parrain, à Ussel.

Condoléances sur registres au funérarium, ainsi que sur le parvis de l'église.
Une pensée est demandée pour son épouse

COCO

décédée en 1993.

La famille remercie l'ensemble du personnel de l'hôpital d'Ussel, ses infirmiers à domicile, ainsi que ses aides ménagères.

PF Parrain, funérarium, Ussel-Eybraill.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

604893

ANNONCES OFFICIELLES

Retrouvez nos annonces
et notre plateforme de dématérialisation
www.centreofficielles.com
Membre du réseau
francemarchés.com
Le plus grand marché public de France.
www.francemarchés.com
Renseignements au **0 826 09 01 02**
(0,18 € TTC la minute)

Par arrêté du Préfet, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département de la Corrèze et par arrêté ministériel du 22 décembre 2016 au tarif de 4,15 € hors taxes la ligne.

VIE DES SOCIÉTÉS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 14 août 2017, enregistré le 29 août 2017 au SIE de Tulle, bordereau 2017/456, case n° 1, la SARL ARCHI MODE, au capital de 7.774,90 €, ayant son siège social 65, avenue Victor-Hugo, 19000 Tulle, immatriculée au RCS de Brive sous le n° 353.505.969, a cédé à la SAS V2M, au capital de 68.712 €, dont le siège est chemin des Carrières, 42470 Neaux, immatriculée au RCS de Roanne sous le numéro 393.489.919, son fonds de commerce de détail de prêt-à-porter, accessoires qu'elle exploitait à Tulle (19000), 65, avenue Victor-Hugo.

Cette vente a été consentie au prix de 48.000 € (appliqué aux éléments corporels pour 24.000 € et aux éléments corporels pour 24.000 €), avec entrée en jouissance au 14 août 2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au « BODACC », pour leur validité à l'adresse d'exploitation du fonds de commerce et pour la correspondance au cabinet de M^e Augustin DE GROMARD, à l'adresse 175, rue du Jardin-Public, 33300 Bordeaux.

318135

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE CHARTRE EN VUE DU RENOUELEMENT DE CLASSEMENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES SUIVANTES :

Communes situées dans le département de la Corrèze :

Affieux, Aix, Alleyrat, Ambrugeat, Bellechassagne, Bonnefond, Bugeat, Chamberet, Chaumeil, Chavanac, Chaveroche, Combressol, Confolent-Port-Dieu, Corrèze, Couffy-sur-Sarsonne, Courteix, Darnets, Davignac, L'Église-aux-Bois, Eygurande, Feyt, Gourdon-Murat, Grandsaigne, Lacelle, Lamazière-haute, Laroche-près-Feyt, Lestards, Lignareix, Le Lonzac, Madranges, Maussac, Merlines, Meymac, Meyrignac-l'Église, Millevaches, Monestier-Merlines, Perrebel-Air, Perols-sur-Vézère, Peyrelevalde, Peyrisac, Pradines, Rilhac-Treignac, Saint-Angel, Saint-Augustin, Saint-Etienne-aux-Clos, Saint-Freix, Saint-Genest-Lavallade, Saint-Hilaire-les-Courbes, Saint-Merd-les-Oussines, Saint-Pardoux-le-Neuf, Saint-Pardoux-le-Vieux, Saint-Rémy, Saint-Setiers, Saint-Sulpice-les-Bois, Saint-Yrieix-le-Dejalat, Sarrazin, Sornac, Soudaine-Lavinière, Soudeilles, Tarnac, Toy-Viam, Treignac, Veix, Viam, Vitrac-sur-Montane.

Communes situées dans le département de la Creuse :

Banize, Bosville, Beissat, Chavanac, Clairavaux, La Courtine, Croca, Croze, Faux-la-Montagne, Faux-Mazures, Felletin, Feniers, Flayat, Gentiouxpigeolles, Gioux, Magnat-l'Étrange, Malleret, Matsat-la-Courrière, Le Mas-d'Artige, Le Monteil-au-Vicomte, La Nouaille, Pontarion, Pontcharraud, Poussanges, Royère-de-Vassivière, Saint-Agnant-près-Croca, Saint-Friant, Saint-Georges-Nigremont, Saint-Junien-la-Brière, Saint-Marc-à-Franger, Saint-Marc-à-Loubaud, Saint-Martial-le-Vieux, Saint-Martin-Château, Saint-Maurice-près-Croca, Saint-Merd-la-Breuille, Saint-Moreil, Saint-Oradoux-Dechirouze, Saint-Oradoux-près-Croca, Saint-Pardoux-d'Arnet, Saint-Pardoux-Morterolles, Saint-Pierre-Bellevue, Saint-Quentin-la-Chabanne, Saint-Yrieix-la-Montagne, Soubrebost, Thauron, Vallière, Vidallat, La Villedieu.

Communes situées dans le département de la Haute-Vienne :

Augne, Beaumont-du-Lac, Bujaleuf, Cheissoux, La Croisille-sur-Briance, Doms, Eymoutiers, Nedde, Peyrat-le-Château, Rempat, Saint-Amand-le-Petit, Sainte-Anne-Saint-Priest, Saint-Gilles-les-Forêts, Saint-Julien-le-Petit, Surdoux, Sussac.

CARNET SERVICES OBSÈQUES

AVIS D'OBSÈQUES

Pour transmettre vos avis d'obsèques et de remerciements, du lundi au vendredi, de 9 heures à 20 heures. Week-end et jours fériés, de 18 heures à 20 heures, **par mail** : obseques@centrefrance.com ou **par téléphone** au 0.825.31.10.10*

POMPES FUNÈBRES

● POMPES FUNÈBRES SOULIER

Funérarium, organisation d'obsèques, contrats obsèques
32 bis, avenue Emile-Zola - 19100 BRIVE
Tél. 05.55.24.23.14 - 7 jours/7
La Fournade (face au cimetière)
BRIVE - 05.55.23.07.67

● POMPES FUNÈBRES CAUDY

Contrats obsèques - Accès chambre funéraire
21, Route de Tulle - CHAMBOULIVE
Tél. 05.55.21.44.88 - 06.82.03.22.38

● POMPES FUNÈBRES ROC ECLERC

Organisation obsèques - Funérarium
BRIVE - Tél. 05.55.86.03.39
TULLE - Tél. 05.44.40.62.25

● PF MAISON VERLHAC & FILS/MARY-FLORE

Funérarium - Marbrerie
Contrats obsèques - Accès crémation
Fleurs - Agrée Interflora
OBJAT - Tél. 05.55.25.80.34

● POMPES FUNÈBRES PIMONT-MAS

Funérarium - Caveaux - Monuments
Organisation complète d'obsèques
1, quai de Chamhard - TULLE
Tél. 05.55.26.14.59 - 7 jours/7

● POMPES FUNÈBRES BLANCHARD-SIREYSOL

Contrats obsèques. Articles funéraires de qualité
2, boulevard Jean-Moulin - 19100 BRIVE
Tél. 05.55.84.20.20 - 24/24

● PF JEAN-PIERRE JOUVET

Assistance funéraire du Limousin 7 jours/7
Obsèques complètes - Funérarium des Rosiers
41, av. Georges-Pompidou, BRIVE
Tél. 05.55.84.86.72

MONUMENTS FUNÉRAIRES

● ENTREPRISE HERNANDEZ Fondée en 1954

Tous travaux de cimetière
Granits toutes provenances
Tél. 05.55.24.42.45 et 06.48.26.60.86

● ETS VEYSSIERE & FILS

Fabrication et restauration de monuments, tombes
Fosse béton armé, granits toutes provenances
Tél. 05.55.85.30.52
19600 SAINT-CERNIN-DE-LARCHE

● AU DELÀ Nathalie LAGNOUX

Entretien et fleurissement des sépultures
Intervention sur toute la Corrèze
Tél. 06.79.47.05.38

● MARBRERIE GEORGES VEYSSIERE

Monuments granits français et étrangers
Expo et fabrication
RN 89 - 24120 TERRASSON - Tél. 05.53.50.02.67

Pour paraître dans cette rubrique publicitaire, téléphonez au 0825.31.10.10* (0,18€ TTC/mn)

Par arrêté n° ENV-LIM-2017-001 du 29 août 2017, le président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de renouvellement de classement du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

Durée de l'enquête publique.

Conformément au Code de l'environnement, et notamment ses articles L 333-1 à 3 et R 333-1 à 16 relatifs aux Parcs naturels régionaux ainsi que les articles L 123-1 et suivants et R 123-1 et suivants relatifs à l'enquête publique Il sera procédé à une enquête publique pendant 33 jours entiers et consécutifs, du 18 septembre 2017 à 8 h 30, au 20 octobre 2017 inclus, à 17 heures, portant sur le projet de charte du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, dans le cadre de la procédure de révision de sa charte.

Commission d'enquête.

Ont été désignés membres de la commission d'enquête publique suivant la décision E17000089/33 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Bordeaux en date du 7 juin 2017 : en qualité de président : M. Michel DUPEUX, en qualité de membres titulaires : M. Maurice BAR et M. Hugues DE VOME COURT.

Lieux de consultation du dossier d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet prévus par le Code de l'environnement, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés et tenus à la disposition du public dans les mairies des communes suivantes aux heures et jours habituels d'ouverture au public : Bugeat, Chamberet, Corrèze, Croca, Eymoutiers, Eygurande, Faux-la-Montagne, Felletin, La Courtine, Meymac, Pontarion, Royère-de-Vassivière, Sornac, Treignac, et Millevaches désignée siège de l'enquête publique, disposant d'un poste informatique pour l'accès au dossier numérique. En complément des jours et horaires habituels, la consultation du dossier en mairie de Millevaches sera possible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et horaires suivants :

- Lundi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 heures à 17 heures.
- Mardi : de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.
- Mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 heures à 17 heures.
- Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.
- Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.

Le dossier complet est également accessible depuis les sites internet du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin :

<http://chartepnmlilleves.com>

de la région Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.fr

ainsi que sur le site internet dédié à l'enquête publique :

<http://enquetepublique-parcnaturelregionalmilleves.com>

qui dispose également d'un registre électronique.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du conseil régional Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, 27, boulevard de la Corderie, CS3116, 87031 Limoges Cedex. La personne responsable du projet, autorité organisatrice, est Monsieur le Président de la région Nouvelle-Aquitaine.

Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations, propositions.

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations :
- sur le registre électronique accessible depuis les sites internet mentionnés ci-dessus ;
- par mail à l'adresse suivante : parcnaturelregionalmilleves.com (taille maximale des messages pièces jointes comprises : 25 mégaoctets) ;

- sur les registres ouverts à cet effet dans les lieux d'enquête précités ;
- par courrier postal à l'attention de M. Michel DUPEUX, président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête publique : mairie de Millevaches, Le Bourg, 19290 Millevaches ;
- en rencontrant le/les membres de la commission d'enquête aux lieux, jours et heures suivants :

- Lundi 18 septembre 2017, mairie de Millevaches, Le Bourg, 19290 Millevaches : 8 h 30-11 h 30.
- Lundi 18 septembre 2017, mairie de Corrèze, place de la Mairie, 19800 Corrèze : 9 heures-12 heures.
- Lundi 18 septembre 2017, mairie d'Eymoutiers, 8, rue de la Collégiale, 87120 Eymoutiers : 9 heures-12 heures.
- Mardi 26 septembre 2017, mairie d'Eygurande, place de la Mairie, 19340 Eygurande : 14 heures-17 heures.
- Jeudi 28 septembre, mairie de Pontarion, 6, route de Guéret, 23250 Pontarion : 13 heures-16 heures.
- Vendredi 29 septembre 2017, mairie de Felletin, 12, place Charles-de-Gaulle, 23500 Felletin : 9 heures-12 heures.
- Lundi 2 octobre, mairie de Faux-la-Montagne, Le Bourg, 23340 Faux-la-Montagne : 9 heures-12 heures.
- Mercredi 4 octobre 2017, mairie de Meymac, place de l'Hôtel-de-Ville, 19250 Meymac : 9 heures-12 heures.
- Jeudi 5 octobre 2017, mairie de La Courtine, 1, place de la Mairie, 23100 La Courtine : 14 heures-17 heures.
- Vendredi 6 octobre 2017, mairie de Chamberet, place de la Mairie, 19370 Chamberet : 14 heures-17 heures.
- Lundi 9 octobre 2017, mairie de Treignac, place de la Mairie, 19260 Treignac : 14 heures-17 heures.
- Mardi 10 octobre 2017, mairie de Pontarion, 6, route de Guéret, 23250 Pontarion : 9 heures-12 heures.
- Jeudi 12 octobre 2017, mairie de Croca, 2, place Marie-Thérèse-Goumy, 23260 Croca : 9 heures-12 heures.
- Vendredi 13 octobre 2017, mairie de Felletin, 12, place Charles-de-Gaulle, 23500 Felletin : 9 heures-12 heures.
- Mardi 17 octobre 2017, mairie de Bugeat, 1, rue de la Mairie, 19170 Bugeat : 14 heures-17 heures.
- Mercredi 18 octobre 2017, mairie de Royère-de-Vassivière, rue Camille-Bénassy, 23460 Royère-de-Vassivière : 9 heures-12 heures.
- Vendredi 20 octobre 2017, mairie de Sornac, 5, place de l'Église, 19290 Sornac : 14 heures-17 heures.
- Vendredi 20 octobre 2017, mairie de Millevaches, Le Bourg, 19290 Millevaches : 14 heures-17 heures.

Rapport et des conclusions de la commission d'enquête.

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Elle consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, défavorables sous réserves ou défavorables au projet.

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, dans tous les lieux de consultation du dossier au public cités ci-dessus ainsi que sur les sites internet du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et de la région Nouvelle-Aquitaine.

A l'issue de l'enquête publique, et après consultation des collectivités concernées, la région Nouvelle-Aquitaine se prononcera par délibération sur le projet qui aura pu être modifié au vu des conclusions de la commission d'enquête, pour demander le renouvellement du classement du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.